

# La Charte du

## BÉNÉVOLAT À CIRCA

*Circa, Pôle National Cirque, Auch Gers Occitanie participe au renouvellement des formes artistiques du cirque. Il a pour missions principales le soutien à la création circassienne contemporaine, la diffusion de spectacles, la sensibilisation des publics, l'accompagnement de la structuration professionnelle de la filière cirque.*

*L'association Circa est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE). C'est pourquoi elle défend, dans son projet artistique et culturel, le socle de valeurs suivant :*

➤ Ouverture et partage

➤ Solidarité et coopération :

« culture du lien plus qu'une culture du lieu »

➤ Diversité et parité

➤ Droits culturels :

« culture par toutes et pour toutes »

### LES ENGAGEMENTS DE CIRCA ENVERS LES BÉNEVOLES

- informer : à propos du fonctionnement, des finalités de l'association, du contenu du projet
- accueillir et intégrer les bénévoles à l'activité en les considérant comme collaborateur·ices à part entière
- être à l'écoute, ouvert aux échanges et au partage.
- organiser des temps de réunion, de formation et des moments de convivialité
- garantir la couverture et le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées

### LES ENGAGEMENTS DES BÉNEVOLES ENVERS CIRCA

*L'activité bénévole est librement choisie : il ne peut donc exister un lien de subordination, au sens du droit du travail, entre Circa et les bénévoles. Cela n'exclut pas le respect de règles et de consignes. Ainsi, le bénévole s'engage à :*

- adhérer à l'éthique et aux valeurs de Circa
- respecter l'organisation et le fonctionnement de Circa
- assurer de façon efficace sa mission et son activité, sur la base des horaires et disponibilités choisis conjointement
- respecter l'environnement, connaître et partager les engagements de la charte RSE.
- collaborer avec les autres actrices et acteurs de l'association (salarié·e-s, bénévoles, partenaires) et ses publics (artistes, écoles, programmateur·ices, grand public) et ce, dans un esprit d'équipe, d'entraide et d'écoute
- œuvrer dans la bienveillance, le respect et l'attention
- signaler tout propos ou comportement incivil, violent, sexiste ou discriminatoire

*Les bénévoles et Circa peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent, dans toute la mesure du possible, à respecter des délais de prévenance raisonnables.*